

Cliniques en danger

OUI, LES CLINIQUES PRIVÉES COÛTENT MOINS CHER QUE L'HÔPITAL PUBLIC !

Chaque année, 60% des patients de la région Auvergne font confiance à l'Hospitalisation Privée pour leurs interventions chirurgicales (96 % pour la chirurgie ambulatoire), plus de 35% des accouchements ont lieu en Clinique avec une prise en charge optimum. L'hospitalisation Privée Auvergne représente également 30% de la prise en charge des patients en Psychiatrie, environ 10% des Soins de suite et réadaptation, 88% de la radiothérapie, 71% de la chimiothérapie et poursuit ses efforts pour accueillir de plus en plus de patients dans ses services de médecine (aujourd'hui environ 15% des prises en charge).

Si vous avez fait le choix de l'Hospitalisation privée, c'est pour ses équipes médicales et paramédicales compétentes et présentes, la qualité de son accueil et de son hôtellerie, la garantie de la sécurité sanitaire, la maîtrise des techniques de pointe ou encore pour une prise en charge dans une structure à taille humaine accueillant tous les patients.

Pour une pathologie traitée dans les mêmes conditions, l'hôpital public coûte plus cher à la sécurité sociale, à la collectivité et par conséquent à vos cotisations :

PATHOLOGIE TRAITÉE	TARIF Clinique Privée au 1/09/06*	TARIF Hôpital public au 1/09/06**	Ecart tarifs clinique/hôpital
Appendicite	1412 €	2518 €	44 %
Accouchement	2672 €	3261 €	18 %
Cataracte	1599 €	2192 €	27 %
Prothèse de hanche	4437 €	5942 €	25 %
Endoscopie	562 €	783 €	28 %
Arthroscopie	1205 €	2008 €	39 %
Hernie inguinale	1513 €	2345 €	35 %
Ablation de la vésicule	2146 €	3463 €	38 %
Prostate	2254 €	3057 €	27 %
...

* Ce tarif est calculé en incluant les honoraires des praticiens.

** Pour les missions d'intérêt général, les Hôpitaux sont rémunérés par des enveloppes financières spécifiques. Les tarifs du secteur privé et public sont fixés réglementairement (Journal Officiel de la République).

En décidant

- de **diminuer uniquement les tarifs des Cliniques de 3%** de manière injustifiée et inéquitable
- **d'imposer un forfait de 18€ à la charge du patient**

le Ministre de la Santé prend des décisions incohérentes pour réguler les dépenses de l'Assurance Maladie.

Aujourd'hui nos Dirigeants mettent en péril l'indispensable complémentarité entre les deux systèmes hospitaliers public et privé, organisent la disparition de nombreux établissements et surtout risquent de priver chaque Français de sa totale liberté de choix.

Le secteur privé coûte moins cher à la collectivité et malgré ça, le gouvernement impose aujourd'hui un impossible effort aux cliniques et aux patients : Nous devons dire STOP !!

POURREZ vous encore faire le choix de vos soins demain ?

Liste des établissements de santé privés de la région Auvergne :

Clinique de la Châtaigneraie ; Pôle Santé République ; clinique des Chandiot, Clinique des Cézeaux, Clinique de la Plaine ; Clinique la Pergola ; Polyclinique Saint François Saint Antoine ; Polyclinique Saiit Odilon ; CMC Tronquières ; CMS Chambon sur Lignon ; Clinique de l'Auzon ; Clinique des Queyriaux ; Clinique du Grand Pré ; Clinique du haut Cantal ; Clinique Bon Secours ; Clinique le Clos de Beauregard ; Clinique des Sorbiers ; 15 Maisons d'enfants à caractères sanitaires